



**COMMUNE DE ROCQUEMONT
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal
du 2 juin 2025 à 19h00,
réuni à la Mairie,
sous la présidence de
Madame Élisabeth RANSON, Maire

Conseillers en exercice :	9
Conseillers présents :	5
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de votants :	7

Date de convocation : 26 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 juin à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Madame Élisabeth RANSON, Maire.

Étaient présents :

Élisabeth RANSON, Gaëtan DE BERTIER, Marie DE GRANDE, Robert LE GUERN, Frédéric WUILQUE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Henri BABIAUD ayant donné pouvoir à Élisabeth RANSON,
Guillaume SCHERPREEEL ayant donné pouvoir à Élisabeth RANSON.

Absents :

Jean-Baptiste VALETTE, Julien PETERS.

Est désigné secrétaire de séance : Robert LE GUERN

Madame le Maire ouvre la séance et soumet au Conseil municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du lundi vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq.

Le procès-verbal, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Convention assainissement avec la CCPV

DÉLIBÉRATION 2025 / 008 : CONVENTION ASSAINISSEMENT AVEC LA CCPV

Mme le Maire propose au conseil Municipal d'adhérer à une convention avec la CCPV afin de permettre aux usagers Rocquemontois de bénéficier d'une étude préalable pour la réalisation de la filière d'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :

- **FINANCER** une partie de l'étude de définition de la filière d'assainissement non collectif à hauteur de 50 € sur son budget communal, afin de faciliter la démarche de travaux de réhabilitation des assainissements non collectifs sur son territoire.
- **AUTORISER** Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la mise en place d'une convention tripartite.

INFORMATIONS DIVERSES

❖ Étude SÉZÉO : Salle des fêtes, Mairie

Dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal, une étude a été confiée au bureau SÉZÉO. Celle-ci propose un scénario de rénovation permettant un gain énergétique de 58 % et une réduction de l'empreinte environnementale de 62 %.

Le bouquet de travaux recommandé inclut :

- L'installation d'une pompe à chaleur,
- L'isolation partielle thermique par l'intérieur des murs de la salle des fêtes,
- La mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux,
- L'isolation des murs de l'étage de la mairie.

Afin d'affiner l'évaluation financière de ce projet, la commune sollicitera des devis comparatifs auprès de plusieurs entreprises. Ces données serviront de base à la constitution d'un dossier de demande de subventions, notamment dans le cadre de dispositifs liés à la transition énergétique (CRTE).

❖ Informations diverses :

→ Rue de la Mare : Comme évoqué lors d'une précédente séance du conseil municipal, un devis a été sollicité auprès de la société EUROVIA afin de connaître le coût pour l'aménagement de la voirie avec enrobé de finition. Le montant de ce devis s'élève à 64 542,00 € hors taxes.

→ Entretien des espaces verts - LE PLESSIS CHATELAIN : Un devis d'un montant de 576,00 € hors taxes a été validé pour l'entretien des espaces verts au lieu-dit Le Plessis Châtelain. Ce devis prévoit une intervention mensuelle sur la période allant de juin à novembre.

- Vidéoprotection : Suite à la notification, en mai dernier, de l'accord de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), les travaux relatifs à l'installation du dispositif de vidéoprotection sont programmés pour débuter au cours du quatrième trimestre de l'année 2025.
- Columbarium : Conformément aux échanges tenus lors de la précédente séance du Conseil Municipal et avec l'accord de ce dernier, la commande relative à la fourniture et à la pose de deux cases a été passée auprès de la société LA MARBRERIE.
- Fête des Voisins : Le Conseil Municipal se félicite de la bonne participation à l'édition récente de la Fête des Voisins, ce qui constitue un encouragement à pérenniser cette manifestation conviviale.
- Remerciements :
 - Impasse des Bretons : Le Conseil Municipal tient à exprimer ses sincères remerciements aux riverains de l'impasse des Bretons pour leur engagement bénévole dans l'entretien des espaces verts situés en bordure de leurs propriétés.
 - Abords de certaines voies communales : Le Conseil adresse également ses remerciements à Monsieur Gaëtan DE BERTIER pour avoir assuré, à titre bénévole, le fauchage de certains accotements routiers sur le territoire de la commune.

Prochaine date à retenir :

➤ Le 14.09.2025 : PIQUE – NIQUE

Séance levée à 21 h 00.

Le secrétaire
Robert LE GUERN



Le Maire
Elisabeth RANSON

